

Accompagnement à l'utilisation des outils numériques - Clermont-Ferrand atelier mis en place par le CRI Auvergne

Fiche d'information pour les structures prescriptrices

**Le CRI Auvergne est un des ateliers qualifiés #APTIC, susceptible d'accompagner des publics en situation d'illettrisme à l'utilisation des outils numériques.
(pour rappel : cf. «lettre d'orientation» transmis par #APTIC)**

Accompagnement pour l'expérimentation en période estivale : le jeudi de 10h00 à 12h00

• Jeudi 18 juillet 2019	• Jeudi 29 août 2019
• Jeudi 25 juillet 2019	• Jeudi 5 septembre 2019
<i>pause estivale</i>	• Jeudi 12 septembre 2019
• Jeudi 22 août 2019	• Jeudi 19 septembre 2019

Dates et fréquences revues à partir du 19 septembre prochain

Lieu : dans les locaux du CRI Auvergne, 6 rue du Clos Notre Dame 63000 Clermont-Ferrand ([plan d'accès](#))

Effectif : 4 stagiaires maximum

Public visé : Personne en situation d'illettrisme

Niveau / prérequis : Pas de niveau attendu, pas de prérequis

Objectifs de la formation :

- accompagner à l'utilisation des outils numériques et des compétences numériques de base
- accès aux droits

Rythme : entrées et sorties permanentes, contenu pédagogique adapté au rythme de chaque personne et à ses projets

Moyens pédagogiques :

- accompagnement individualisé, en binôme, possibilité de mini-groupe (4 personnes maximum)
- pédagogies actives

Déroulé de l'accompagnement :

- définition d'un objectif pédagogique personnalisé en fonction des centres d'intérêt et des besoins de chaque personne

- Formateurs : Stéphane Gardé et Serge Mevrel

Fin de formation : 10 heures d'accompagnement (de 5 à 10 séances)

Modalités d'accès :

- 1) Un prescripteur reçoit une personne identifiée en situation d'illettrisme avec des besoins d'accompagnement à l'utilisation des outils numériques
- 2) Le prescripteur évalue avec la personne un premier niveau (correspondant à « Vos besoins » sur la lettre d'orientation)
- 3) Un rendez-vous est pris par téléphone auprès du CRI Auvergne 04.73.90.48.16
Accueil téléphonique au CRI : Patricia Brunel (sauf le mercredi ; laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées pour être rappelé)
- 4) Suite à cette prise de rdv, le stagiaire se rend au CRI selon le jour fixé (calendrier prévisionnel des ateliers ci-dessus) muni de la «lettre d'orientation #APTIC» co-remplie

Contact : 04 73 90 48 16 / contact@cri-auvergne.org

Responsable de la formation : Stéphane Gardé numerique@cri-auvergne.org